

---

**Communiqué interne 20-17**  
**À tous les parents utilisateurs en installation**

---

**À** : Tous les parents utilisateurs en installations  
**EXPÉDITEUR** : La Direction  
**OBJET** : **Report du prélèvement des frais de garde prévu le 30 avril**  
**DATE** : Le 24 avril 2020

---

Bonjour à vous, chers parents,

Étant donné la situation particulière que nous vivons, nous vous informons que **le prélèvement préautorisé prévu jeudi prochain, le 30 avril ne sera pas prélevé.**

Dépendamment de l'annonce du gouvernement quant à la réouverture graduelle, **les ajustements pour les semaines à venir, ainsi que les crédits des 2 semaines de mars devraient s'appliquer au prélèvement du 28 mai 2020.**

Pour toute question en lien avec le présent message, merci de vous adresser à Mme Vicky Ratté, comptable : [vratte@virecrepe.com](mailto:vratte@virecrepe.com).

Merci de votre attention!

La Direction